

**e) les prestations relevant de la spécialité en chirurgie (D) :
prestations de chirurgie thoracique.**

"	227592	227603	"A.R. 18.9.2008" (en vigueur 1.12.2008) Résection du ganglion sentinelle	N	200
	227614	227625	Résection du ganglion sentinelle avec examen peropératoire anatomo-pathologique du ganglion sentinelle	N	250
	227636	227640	Résection complète du sein (mastectomie) pour tumeur maligne	N	200
	227651	227662	Résection complète du sein (mastectomie) pour tumeur maligne et résection du ganglion sentinelle	N	300
	227673	227684	Résection complète du sein (mastectomie) pour tumeur maligne et résection du ganglion sentinelle avec examen anatomo-pathologique peropératoire du ganglion sentinelle	N	350
	227695	227706	Résection complète du sein (mastectomie) pour tumeur maligne avec évidement axillaire	N	400
	227710	227721	Résection complète du sein (mastectomie) pour tumeur maligne et résection du ganglion sentinelle qui en cas d'envahissement tumoral démontré à l'examen anatomo-pathologique peropératoire est suivi d'un évidement ganglionnaire de l'aisselle	N	500
	227732	227743	Résection complète, conservatrice du sein, d'une tumeur maligne démontrée, avec résection d'une marge de sécurité macroscopiquement suffisante	N	100
	227754	227765	Résection complète, conservatrice du sein, d'une tumeur maligne démontrée, non-palpable, avec résection d'une marge de sécurité macroscopiquement suffisante, après procédure de localisation	N	150
	227776	227780	Résection complète, conservatrice du sein, d'une tumeur maligne démontrée, avec résection d'une marge de sécurité macroscopiquement suffisante et résection du ganglion sentinelle	N	400
	227791	227802	Résection complète, conservatrice du sein, d'une tumeur maligne démontrée, avec résection d'une marge de sécurité macroscopiquement suffisante et résection du ganglion sentinelle avec examen anatomo-pathologique peropératoire du ganglion sentinelle	N	450
	227813	227824	Résection complète, conservatrice du sein, d'une tumeur maligne démontrée, avec résection d'une marge de sécurité macroscopiquement suffisante et résection du ganglion sentinelle qui en cas d'envahissement tumoral démontré à l'examen anatomo-pathologique peropératoire est suivi d'un évidement ganglionnaire de l'aisselle	N	600

	227835	227846	Résection complète, conservatrice du sein, d'une tumeur maligne démontrée, avec résection d'une marge de sécurité macroscopiquement suffisante, et un évidement ganglionnaire de l'aisselle	N	450	
	227850	227861	Résection complète d'une lésion bénigne du sein	N	100	
	227872	227883	Résection complète d'une lésion bénigne du sein non palpable ou à titre diagnostique, après procédure de localisation	N	150	
	227894	227905	Résection complète du sein (mastectomie) sans tumeur maligne démontrée	N	200	
2505	226936	226940	Evidement ganglionnaire de l'aisselle dans le cadre du traitement d'une tumeur maligne du sein, démontrée	N	300	"
	226951	226962	<i>Abrogée par A.R. 18.9.2008 (en vigueur 1.12.2008)</i>			
	226973	226984	<i>Abrogée par A.R. 18.9.2008 (en vigueur 1.12.2008)</i>			
	226995	227006	<i>Abrogée par A.R. 18.9.2008 (en vigueur 1.12.2008)</i>			
	227010	227021	<i>Abrogée par A.R. 18.9.2008 (en vigueur 1.12.2008)</i>			
"	227511	227522	"A.R. 22.7.1988" (en vigueur 1.8.1988) + "A.R. 18.9.2008" (en vigueur 1.12.2008) Supplément aux prestations 227636-227640, 227651-227662, 227673-227684, 227695-227706, 227710-227721, 227732-227743, 227754-227765, 227776-227780, 227791-227802, 227813-227824, 227835-227846, 227850-227861, 227872-227883 ou 227894-227905 pour mise en place d'une prothèse interne au cours de la même séance opératoire.	N	200	"
	227032	227043	<i>Abrogée par A.R. 18.9.2008 (en vigueur 1.12.2008)</i>			
2533	227054	227065	<i>Abrogée par A.R. 18.9.2008 (en vigueur 1.12.2008)</i>			
2506	227076	227080	<i>Abrogée par A.R. 18.9.2008 (en vigueur 1.12.2008)</i>			
2507	227091	227102	Biopsie incisionnelle de la glande mammaire	N	50	
"	2509	227113	227124 <i>"A.R. 18.9.2008" (en vigueur 1.12.2008)</i> Résection sub-aréolaire de tissu mammaire chez l'homme	N	150	"
"	2510	227135	227146 <i>"A.R. 14.11.1984" (en vigueur 1.1.1985)</i> Hernie ou éventration diaphragmatique ou hiatale par voie thoracique ou thoraco-abdominale	N	500	"
2511	227150	227161	Thoracoplastie avec ou sans apicolyse, temps unique ou principal	N	350	
2512	227172	227183	Thoracoplastie, temps complémentaire	N	250	
2515	227194	227205	Pleuro-pneumonectomie, pleuro-lobectomie ou costopleuro-pneumonectomie pour pleurésie chronique	N	800	

coordination officielle

"	2516	227216	227220	"A.R. 6.3.2007" (en vigueur 1.5.2007) Exérèse totale élargie ou partielle du poumon avec évidement ganglionnaire pour affection oncologique	N	1000	"
	2517	227231	227242	Abrogée par A.R. 6.3.2007 (en vigueur 1.5.2007)			
	2518	227253	227264	Exérèse totale ou partielle d'un poumon	N	650	
"		227570	227581	"A.R. 27.3.2003" [en vigueur 1.4.2003 ("A.R. 22.4.2003" + Erratum M.B. 29.4.2003)] Chirurgie de réduction du volume pulmonaire uni ou bilatérale, non compris le matériel de viscérosynthèse	N	650	"
"	2519	227275	227286	"A.R. 6.3.2007" (en vigueur 1.5.2007) Résection d'une bronche souche ou de la trachée avec anastomose (broncho-bronchique ou trachéo-bronchique) par thoracotomie	N	1300	"
	2520	227290	227301	Greffe bronchique ou trachéale	N	800	
	2521	227312	227323	Bronchotomie pour corps étrangers ou suture de plaies bronchiques	N	650	
	2522	227334	227345	Exérèse de la plèvre pour infection chronique ou tumeur, avec ou sans thoracoplastie, en un temps unique	N	650	
	2523	227356	227360	Thoracotomie pour plaie ouverte du thorax ou pour volet costal mobile	N	600	
	2524	227371	227382	Thoracotomie avec tentative d'exérèse	N	400	
	2525	227393	227404	Thoracotomie pour suture pulmonaire ou thoracotomie pour pneumothorax spontané et récidivant	N	400	
	2526	227415	227426	Décollement pulmonaire chirurgical avec affaissement du sommet, apicolyse, pneumothorax extrapleurale, pneumolyse intra-pleurale à ciel ouvert	N	350	
	2527	227430	227441	Thoracotomie pour décaillotage	N	300	
"	2528	227452	227463	"A.R. 6.3.2007" (en vigueur 1.5.2007) Thoracotomie exploratrice y compris la biopsie pulmonaire ou ganglionnaire	N	440	"
	2514	227474	227485	Pneumotomie ou cavernostomie, quelle que soit la technique	N	200	
	2530	227496	227500	Pleurotomie (un ou plusieurs drains)	N	100	
	2535	228012	228023	Oesophagectomie ou gastro-oesophagectomie thoracique ou thoraco-abdominale, en un temps	N	800	
	2536	228034	228045	Toutes les interventions sur l'oesophage thoracique ne comportant pas de résection de l'organe	N	600	
	2537	228056	228060	Plastie préthoracique ou rétrosternale de l'oesophage temps unique ou principal	N	700	

coordination officieuse

2538	228071	228082	Plastie préthoracique ou rétrosternale de l'oesophage temps complémentaire	N	200
2539	228093	228104	Intubation à demeure de l'oesophage avec gastrotomie	N	300
2540	228115	228126	Traitement des tumeurs et des infections du médiastin par voie thoracique	N	650
2541	228130	228141	Thoracotomie avec vagotomie ou sympathectomie ou résection du plexus aortique	N	400
2542	228152	228163	Médiastinoscopie	N	200
2543	228174	228185	Oesophagectomie subtotale jusqu'au niveau de la crosse aortique, avec reconstitution de la continuité	N	1000
"	2551	229014	229025 <i>"A.R. 10.7.1996" (en vigueur 1.9.1996)</i> Opération sur le coeur ou les gros vaisseaux intrathoraciques sous circulation extra-corporelle	N	1890
		229596	229600 Opération sur le coeur ou les gros vaisseaux intrathoraciques qui comporte la plastie ou la mise en place d'une valve artificielle, avec circulation extracorporelle	N	2100 "
"		229611	229622 <i>"A.R. 10.7.1996" (en vigueur 1.9.1996) + "A.R. 8.12.2000" (en vigueur 1.3.2001)</i> Revascularisation myocardique effectuée avec un greffon artériel (mammaire, gastroépiploïque ou artère explantée), y compris le ou les éventuel(s) bypass veineux associé(s)	N	1890 "
	2552	229036	229040 Intervention à coeur ouvert sous hypothermie	N	850
	2553	229051	229062 Valvulotomies, commissurotomies instrumentales ou digitales	N	750
	2554	229073	229084 Traitement chirurgical des plaies du coeur	N	700
	2556	229110	229121 Implantation d'électrodes intramyocardiques par thoracotomie et placement sous-cutané du pace-maker	N	550
"	2557	229132	229143 <i>"A.R. 30.1.1986" (en vigueur 1.7.1986)</i> Implantation d'électrodes intracavitaires par voie intra-veineuse et placement sous-cutané du pace-maker	N	300 "
	2558	229154	229165 <i>Supprimée par A.R. 17.10.2008 (en vigueur 1.1.2009)</i>		
"		229655	229666 <i>"A.R. 3.8.2007" (en vigueur 1.10.2007)</i> Extraction chirurgicale en raison d'infection ou de dysfonctionnement électrique, d'une électrode intracavitaire adhérente à la paroi vasculaire, chez un patient porteur d'un stimulateur ou défibrillateur cardiaque implanté, à l'aide d'un laser-excimer, avec ou sans remplacement ou repositionnement de l'implant principal	N	550
			Cette prestation est réservée aux centres qui ont obtenu l'agrément d'un programme de soins pathologie cardiaque B3."		

coordination officieuse

2559	229176	229180	Remplacement d'un pace-maker sous-cutané ou d'une électrode intracavitaire permanente	N	200
2560	229191	229202	Thoracotomie avec massage direct du coeur	N	375
2561	229213	229224	Péricardectomie	N	800
2562	229235	229246	Kyste du péricarde	N	650
2563	229250	229261	Péricardotomie	N	250
2564	229272	229283	Résection aortique sous protection d'un by-pass temporaire par prothèse (aorte ascendante et crosse de l'aorte)	N	1600
2565	229294	229305	Coarctation de l'aorte	N	850
2566	229316	229320	Résection de l'aorte descendante	N	850
2567	229331	229342	Interventions aortiques sans interruption de la continuité de l'aorte	N	750
2568	229353	229364	Canal artériel : section, suture	N	750
2569	229375	229386	Canal artériel : ligature	N	625
2570	229390	229401	Opération de type Blalock-Tausig ou Potts, pour maladie bleue	N	750
2571	229412	229423	Opération de Blalock-Hanlon	N	750
2572	229434	229445	Banding de l'artère pulmonaire	N	750
"	229515	229526	"A.R. 30.1.1986" (en vigueur 1.7.1986) + "A.R. 9.10.1998" (en vigueur 1.1.1999) Opération sur le coeur ou les gros vaisseaux intrathoraciques qui comporte le placement de plus d'une valve artificielle ou d'une homogreffe valvulaire, ou d'une valve artificielle associée à une revascularisation myocardique, avec circulation extracorporelle	N	2700 "
"	229530	229541	"A.R. 30.1.1986" (en vigueur 1.7.1986) Opération sur le coeur et les gros vaisseaux intrathoraciques, sous hypothermie jusqu'à une température corporelle de 20° C, avec ou sans arrêt circulatoire	N	3000
	229552	229563	Intervention sur le coeur ou les gros vaisseaux intrathoraciques, avec circulation extra-corporelle, pendant les deux premières années de la vie	N	3000 "
"	229574	229585	"A.R. 10.7.1990" (en vigueur 1.7.1990) + "A.R. 8.12.2000" (en vigueur 1.3.2001) Revascularisation myocardique par anastomose à l'aide de l'artère mammaire interne, utilisant les deux artères mammaires ou l'implantation d'une artère mammaire sous forme de pontages séquentiels	N	2250 "

			"A.R. 26.3.2003" [en vigueur 1.4.2003 ("A.R. 22.4.2003" + Erratum M.B. 29.4.2003)]		
"	229633	229644	Revascularisation myocardique à coeur battant effectuée avec un greffon artériel (mammaire, gastroépiploïque ou artère explantée), y compris le ou les éventuel(s) bypass veineux associé(s)	N	1890 "
			"A.R. 7.6.1995" (en vigueur 1.10.1995)		
	227533	227544	"Prestations chirurgicales par voie thoracoscopique. Suture pulmonaire ou traitement de pneumothorax spontané et récidivant	N	400
	228196	228200	Vagotomie ou sympathectomie ou résection du plexus aortique	N	400
	229471	229482	Péricardotomie	N	250

Les prestations thoracoscopiques diagnostiques et thérapeutiques ne sont pas cumulables entre elles. Les prestations thoracoscopiques thérapeutiques ne sont pas cumulables avec les prestations par thoracotomie dans le même champ opératoire lors d'une même séance."